

Communiqué de presse – Mercredi 8 juillet 2026

Thermo-sur-Seine : le retour de la production d'énergie aux Ardoines se dessine

Une perspective pour l'emploi statutaire, le service public et la transition énergétique, qui devra se construire dans le cadre d'un débat public transparent et au bénéfice des habitants de Vitry-sur-Seine.

Le projet qui figure parmi les orientations retenues dans le cadre de la nouvelle concession du réseau de chaleur parisien, n'est pas encore autorisé et doit désormais faire l'objet d'une procédure réglementaire complète. Sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), une phase de concertation et d'information du public doit s'ouvrir à l'automne 2026 avant toute décision définitive. Onze ans après l'arrêt de la centrale charbon EDF, la possibilité d'un retour de la production d'énergie sur ce site industriel historique constitue néanmoins un signal positif pour l'avenir des Ardoines.

C'est pour cela que le SPTE-RP accueille favorablement la perspective d'implantation d'une centrale de production de chaleur Thermo-sur-Seine sur le site historique des Ardoines à Vitry-sur-Seine. mais qui doit s'accompagner d'engagements forts en matière d'emplois locaux, de garanties sanitaires et environnementales, ainsi que d'une gouvernance donnant toute leur place aux collectivités.

UN SITE VOUÉ AU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DEPUIS 1931

Vitry a quelque chose d'unique : aux Ardoines, on produit de l'énergie pour les Franciliens depuis près d'un siècle. La centrale Arrighi (220 MW), mise en service en 1931, a fonctionné jusqu'en 1985 avant de céder la place aux turbines à combustion. La centrale charbon de 500 MW (2 × 250 MW), mise en service entre 1966 et 1971, a produit de l'électricité jusqu'à son arrêt définitif, le **24 avril 2015**. Ses deux cheminées de 160 mètres, point culminant du Val-de-Marne, que les habitants surnomment les « tours Eiffel de Vitry », témoignent de cette histoire industrielle et ouvrière. Jusqu'en 2015, **178 agents** faisaient vivre l'ensemble des installations du site. Ils ne sont plus que 33 aujourd'hui : 10 sur les turbines à combustion et 23 sur la cogénération qui alimente le réseau de chaleur de Paris et de Vitry.

ONZE ANS DE BATAILLE SYNDICALE

Dès la fermeture d'Arrighi, en 1985, la CGT élaborait un projet énergétique pour le site : répondre aux besoins des Franciliens, maintenir l'emploi et l'industrie, anticiper les enjeux environnementaux. Depuis l'arrêt de la centrale charbon en 2015, le SPTE-RP n'a jamais cessé de porter l'exigence du maintien d'une activité énergétique aux Ardoines, contre la fatalité de la désindustrialisation. **Thermo-sur-Seine est l'aboutissement de cette bataille de onze ans.**

DES EMPLOIS STATUTAIRES — POUR LES VITRIOTS D'ABORD

Selon les évaluations du groupement, le projet représente a minima 130 emplois statutaires relevant du Statut national des Industries Électriques et Gazières (IEG) sur le site, ainsi que plus de 500 emplois indirects.

Cette création d'emplois sous Statut des IEG est le fruit de la mobilisation du SPTE-RP dans le cadre du renouvellement de la concession de la CPCU. Elle garantit que les futurs salariés de Thermo-sur-Seine, ainsi que ceux des futurs moyens de production qui seront construits pour répondre aux besoins des 16 communes desservies, bénéficieront des mêmes droits et garanties statutaires. Le SPTE-RP exige que **l'embauche des Vitriotes et des Vitriots soit priorisée** et qu'un volet insertion ambitieux soit mis en place.

DÉCARBONER SANS EXPORTER LA POLLUTION

Le réseau de chaleur de Paris est le premier de France : près de 500 km de canalisations, l'équivalent de 450 000 logements, soit près d'un million de personnes chauffées à Paris et dans 16 communes dont Vitry-sur-Seine, dont le réseau Choisy-Vitry achète une partie de sa chaleur au réseau parisien. Ce réseau repose encore pour moitié sur les énergies fossiles, principalement le gaz. Hier le charbon, aujourd'hui le gaz : demain, une chaleur produite à partir de bois et de combustibles de récupération qui, sans cela, partent à l'enfouissement.

Cependant, les inquiétudes exprimées par des habitants et des élus sont légitimes et doivent être entendues. Le SPPTTE-RP exige **un contrôle continu, indépendant et rendu public, et l'association permanente des riverains** au suivi de l'installation par le biais de commissions de suivi de site.

De plus, les salariés de l'énergie sont les premiers exposés et beaucoup vivent ici : personne n'est plus exigeant qu'eux sur la santé au travail et la santé publique. Mais renoncer au projet, ce serait continuer d'enfouir les déchets, continuer de brûler du gaz et laisser la facture et le CO2 aux générations suivantes.

UNE MEILLEURE MAÎTRISE PUBLIQUE

Le 17 décembre 2025, le Conseil de Paris a attribué la nouvelle concession du réseau de chaleur ; 25 ans à compter du 1er janvier 2027 ; à une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) associant la Ville de Paris (34 %), la Banque des Territoires (15 %) et le groupement Dalkia (filiale du groupe EDF), Eiffage et RATP Solutions Ville (51 %). Pour le SPPTTE-RP, ce renforcement de la maîtrise publique est la bonne réponse : répondre aux besoins des usagers, maîtriser les coûts de l'énergie, faire reculer la précarité énergétique et réduire la facture ; y compris celle des Vitriots, via le réseau Choisy-Vitry.

NOTRE EXIGENCE : UNE VRAIE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Le SPPTTE-RP revendique **une instance territoriale de plein exercice**, réunissant la Ville de Paris et les 16 communes desservies, dotée d'un réel pouvoir sur les orientations stratégiques, avec **un rôle renforcé et des contreparties concrètes pour les villes qui accueillent les moyens de production**. Vitry ne doit plus jamais être un « territoire servant » : les communes qui accueillent les installations doivent décider et bénéficier.

DES FACTURES QUI DOIVENT BAISSER POUR LES VITRIOTS

Le SPPTTE-RP considère que les habitants de Vitry-sur-Seine et des communes voisines raccordés aux réseaux de chaleur doivent être parmi les premiers bénéficiaires des investissements réalisés. L'augmentation de la part des énergies renouvelables et de récupération dans le mix énergétique doit permettre de réduire la dépendance aux énergies fossiles et à leurs fortes variations de prix. **Notre syndicat demande que cette évolution se traduise concrètement par une baisse durable des factures de chauffage pour les usagers du réseau Choisy-Vitry et pour l'ensemble des ménages raccordés**. Les habitants des territoires qui accueillent les installations de production doivent pouvoir bénéficier directement des retombées économiques, sociales et environnementales de ces projets.

Contacts presse :

Jonathan CYRILLE, Secrétaire Général du SPPTTE-RP CGT	Tél : 06 76 37 16 37
Julien LAMBERT, Dirigeant fédéral FNME	Tél : 06 40 50 69 83
Nadia LAHOUAZI, Secrétaire Générale du SPPTTE-RP	Tél : 06 24 25 22 79

Courriel : spptterp.cgt@gmail.com

À PROPOS DU SPPTTE-RP

Le Syndicat du Personnel de la Production Thermique et Énergétique de la Région Parisienne (CGT) représente les travailleurs des entreprises de production et de valorisation énergétique de la région parisienne (unités de valorisation énergétique du SYCTOM d'Issy-les-Moulineaux, d'Ivry-Paris XIII et de Saint-Ouen, CPCU, sites EDF). Les personnels relèvent du Statut national des Industries Électriques et Gazières.